

LANN URVAN N°193



COMMUNE DE SAINT-URBAIN

Informations municipales
Tél Mairie 02.98.25.03.04
Fax Mairie 02.98.25.03.63
saint-urbain29@wanadoo.fr
Site : saint-urbain.com



Janvier sec et sage est un bon présage.



Janvier/Février 2009

L'histoire retiendra de 2008 qu'elle fut une année de bouleversements sauvages économiques et financiers. Elle laissera sans doute des traces dans la mémoire et la vie des citoyens de notre planète. Puissent les conséquences en être réduites et les leçons tirées.

L'équipe municipale que vous avez élue aura à faire face à cette situation nouvelle. C'est un défi pour tous que nous sommes prêts à relever ensemble.

Nous devons préparer l'avenir en précisant avec vous les conditions d'un développement durable qui allie à la fois la satisfaction des besoins et le respect du monde qui nous entoure. Tout au long de l'année vous aurez la possibilité de participer activement aux débats que nous organiserons dans les différents quartiers et aux diverses réunions thématiques sur des sujets concernant notre vie quotidienne.

La sécurisation de notre commune sera poursuivie. L'effort portera sur les déplacements doux, piétons ou cyclistes.

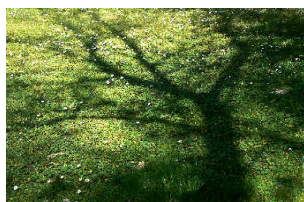
Les investissements déjà réalisés seront complétés et notamment la réhabilitation de notre réseau d'assainissement. La nouvelle station d'épuration nécessaire pour soulager notre équipement actuel pourrait à la suite des études en cours, être lancée.

Nous aurons à mettre en place l'animation de nos jeunes et améliorer les équipements de loisirs.

Une nouvelle année est toujours porteuse d'espoir, c'est pour cela que nous faisons des vœux et dans les moments particuliers que nous vivons, nous devons être encore plus solidaires, combatifs et plein d'espérance.

A tous, je présente mes vœux de santé et de bonheur pour 2009 et qu'ensemble nous fassions vivre toujours mieux Saint-Urbain.

Le Maire, Jean-Louis VIGNON



Infos : www.saint-urbain.com
Bonne Année 2009

Le premier conseil municipal de 2009 sous la présidence de Jean-Louis VIGNON, Maire, a travaillé sur les dossiers en cours et pris connaissance du premier bilan de l'étude de Géoarchi commandée en septembre dernier.

I - Etude GEOARCHI

La première étape du travail des étudiants de Géoarchi a été d'établir un diagnostic de la sécurité et des espaces publics du bourg, ainsi que de caractériser le bourg et d'aménager la Résidence Rurale. Ils ont basé leurs travaux sur des études sur le terrain, recueil de la DDE et gendarmerie, complétés par un questionnaire à la population. Ils révèlent un sentiment d'insécurité routière, qui n'est pas concret dans les faits, puisque la gendarmerie classe la commune comme sans problème. Ce sentiment est créé par la largeur de la voie départementale flanquée d'habitation avec trottoir étroit. Des solutions visuelles et/ou de barrières sont préconisées afin de limiter ce sentiment. Ils proposent aussi de revoir la signalétique, le marquage au sol et l'opportunité d'abandonner la priorité à droite sur certains axes. Lors de la seconde partie de leur travail, ils proposeront des solutions concrètes pour améliorer les espaces publics, le sens de circulation...

II - Animation Jeunesse.

Pascale CORRE, adjointe à la Jeunesse, a rappelé les diverses études faites auprès des jeunes sur leurs désirs d'animation sur la commune. Puis elle a fait un état des lieux des possibilités qui s'offrent à la commune de Saint Urbain, à savoir Log'Ado, la MPT de Landerneau, l'embauche d'un animateur ou une collaboration avec la commune de Dirinon, en y pointant les avantages et les inconvénients.

En accord avec la commission Jeunesse et les membres du conseil, elle refuse toute précipitation dans le choix de l'une ou l'autre des options.

III - En bref

Réhabilitation du réseau d'assainissement : le conseil choisit la DDE comme maître d'œuvre, pour un montant de 3 258,75 € HT.

Terrain stabilisé : le conseil accepte le dépôt d'un pré-dossier pour un terrain polyvalent stabilisé et éclairé aux abords de la future aire de jeux, en vue de subventions notamment de la part du conseil général et de la ligue de football. La décision de mener à bien ce projet sera prise suite à ce dossier.

Aire de Jeux : elle est en cours d'achèvement. La mise en place du tourniquet et de la pyramide ne sera faite qu'au printemps. Pour le moment, l'accès aux jeux est interdit.

Convention d'harmonisation scolaire. Le conseil vote la convention qui régit au sein des communes du pays de Daoulas l'accueil des enfants scolarisés hors du territoire communal auquel ils appartiennent (convention en ligne sur le site internet).

Avenant Travaux de voirie : un dépassement de 4 600 € a été voté pour des travaux non prévus à la résidence Rurale, en bas de la voie romaine et sur le parking de Ty Kreis-Ker.

Enfouissement Télécom : le conseil vote l'enfouissement de la ligne Télécom et la suppression de 7 poteaux au niveau de La Source, en profitant des travaux d'enfouissement du réseau électrique qui eux sont subventionnés par le Syndicat d'Electrification Rurale. Coût pour la collectivité : 7 000 €.

Sécurité routière : la zone 30 sera bientôt opérationnelle.

ETAT CIVIL

Naissance

Le 7 janvier est née à Landerneau, Lilou GUEGAN domiciliée Quillec Nevez.

Décès

Le 19 janvier est décédé à Brest, Richard KERZAON, domicilié 20 allée de Pen ar Valy.

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



Lors de la cérémonie des vœux à la population, Jean-Louis VIGNON a tenu à rendre hommage à l'un de ses prédécesseurs, **Jean COHAT, maire de 1965 à 1977**, adjoint de 1983 à 1989 et conseiller municipal de 1977 à 1983 et de 1989 à 2001. Il a reçu de la part du Préfet, la distinction de Maire Honoraire, remerciement de la Nation pour ceux qui ont exercé au moins trois mandats de conseiller municipal dont un de maire. J.L VIGNON a remercié Jean COHAT pour le travail accompli, en le qualifiant de « grand bâtisseur » de la commune, à une époque où celle-ci prenait son essor démographique, mettant en place le service de distribution d'eau, d'assainissement, la mise en état de nombreuses voies de circulation et l'agrandissement de l'école...

Voici un aperçu non exhaustif des grandes étapes des deux mandats de M. COHAT.

Le 20 mars 1965, il est élu maire. La même année, il lance avec son conseil municipal le projet de construction du réseau d'eau potable, au niveau de la source actuelle, nécessitant nombre de travaux d'aménagements et d'acquisition de terrains. En 1967, la fixation du prix de l'eau à un forfait de 120 francs pour l'abonnement et 30 m³. Très vite et au vu de l'urbanisation, la nécessité d'alimenter le Nord de la commune se fait sentir, et la construction d'un château d'eau et de surpresseur est envisagée pour alimenter Balanec et tout le Nord. En 1968 se crée aussi le Syndicat Intercommunal de production et de transport d'eau. La même année sont décidées l'extension du réseau électrique et la mise en place du chauffage central dans les logements de l'école. En 1969, la commune participe à la création du syndicat de l'aménagement hydraulique du bassin de l'Elorn et de la rivière de Daoulas.

En 1970, est décidé l'achat d'un terrain pour faire une aire de sport pour 45 000 francs. En 1971, un terrain est acheté pour un parking au bourg. Le 21 mars 1971, il entame son second mandat. En 1972, le projet d'assainissement voit le jour et se concrétise en 1975 par la construction de la station d'épuration. Le projet initial est de 1 050 000 francs. Fin 1973, la construction d'un nouveau bâtiment à l'école est préconisée avec deux salles de classes, un réfectoire et deux salles annexes. En septembre 1975 ce projet est confié à l'équipe Brossolo. A partir de 1974, l'extension du réseau téléphonique commence.



Le 9 janvier dernier, Marie FLOCH (accompagnée de son fils) a reçu la visite de Monsieur le Maire (Jean-Louis VIGNON), Pascale CORRE (adjointe) et de Nathalie ABIVEN (conseillère déléguée au CCAS) qui sont allés lui souhaiter la bonne année. Mme FLOCH née en 1913 est la doyenne de Saint-Urbain.

Jacques DE PARCEVAUX
(ci-dessous)

né en 1914 est le doyen de St-Urbain.



INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

En 2008

Elections Municipales : Après 19 ans à la tête de la Commune, René TREGUER ne se représente pas. Au 1er tour des élections, Jean-Louis VIGNON le remplace en qualité de Maire.

Etat Civil : 1429 habitants peuplent notre commune. En 2008, 7 mariages, 6 décès et 26 naissances.

Loisirs : mise en place des sentiers de randonnées. Mise en place d'un marché communal le mercredi.

Associations : Aide à l'informatisation de la bibliothèque. Lancement du 1er forum des Associations en septembre.

Ecole : Mise en place du Pedibus avec le RIAC29. Achat d'un terrain pour faire un chemin sécurisant la ligne 1 du Pedibus.

Jeunesse : Signature fin janvier du contrat Enfance-Jeunesse avec la CAF et le CG29. Recherche d'une formule adaptée à l'animation jeunesse. Expérience menée avec Log'Ado sur plusieurs semaines. Mise en place de l'aire de jeux au terrain de foot.

Ecologie : Adhésion à l'association BRUDED consultant les communes dans une démarche de développement durable. Lancement du projet de Charte de Développement Durable. Convention avec Ener'gence pour faire un diagnostic énergétique des bâtiments communaux.

Urbanisme : 7 permis de construire déposés - PLU exécutoire depuis janvier 2008. Mise en place de la modification du PLU pour intégrer le Plan Local de l'Habitat. Diagnostic de l'urbanisme, de son devenir en cours par l'institut Géoarchi de l'UBO.

Travaux: Inauguration de Ty Kreis-Ker avec ses nouvelles pièces (scène, toilettes, office) adaptées aux handicapés. Rénovation des logements de l'école.

Assainissement : Lancement d'une étude hydrogéologique en vue de la création d'une nouvelle station d'épuration.

Voirie : Réfection de trottoirs allée de Balanec. Étude de la mise en place d'une zone de limitation à 30 km/h au bourg. Étude de réfection et d'aménagement de sécurité des voies de la Résidence Rurale.

Fiscalité : Maintien des taux communaux.

Le marché de Noël

Le mercredi 24 décembre, le marché de St Urbain a pris des allures de fête !!!

Nombre de commerçants étaient présents : boucher, fromager, poissonnier, primeur, fleuriste, volailler, marchand de bijoux..... Ces commerçants ont remis des lots : plateau de fromage, bouteilles de vin, plateau de charcuterie et autres... qui ont été attribués aux habitués du marché au cours d'une tombola. A l'issue du tirage au sort, un vin chaud a été servi aux personnes de l'assistance ainsi qu'un chocolat chaud aux enfants. Afin de préparer au mieux sa tournée, le Père Noël a fait un petit détour, lui aussi, par le marché de St Urbain. Pendant qu'il s'occupait des enfants, ses lutins ont rempli sa hotte de divers produits du marché : poissons, fruits de mer, fromage, volaille.... Le Père Noël a fait de bonnes réserves (en avait-il vraiment besoin ?) et a pu mener à bien ses livraisons dans la nuit suivante.

LE MARCHÉ CONTINUE

Place de la Mairie
à SAINT URBAIN

Tous les mercredis matin
de 9 h à 12 h

Longue vie au marché !

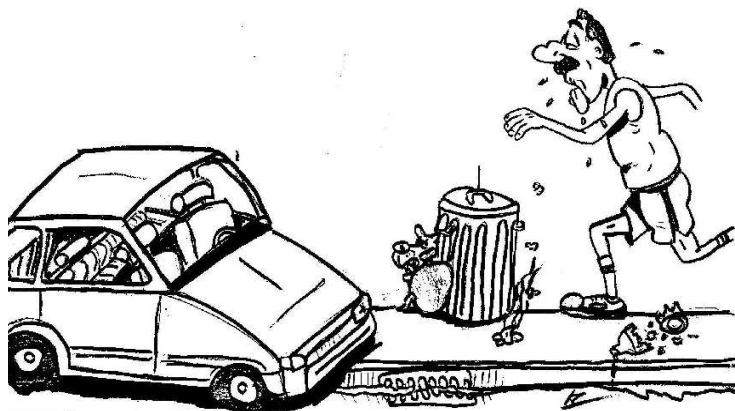


INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

Cette rubrique à visée humoristique a pour but de révéler des préoccupations d'habitants recueillies en mairie. Ce mois-ci le respect des trottoirs.

Avis aux sportifs du coin :

St Urbain est en passe de devenir une piste géante pour slalom sur trottoir. C'est sûr, si ce sport devient olympique, notre commune peut envoyer une délégation à elle toute seule.... Visualisez le parcours qu'il faut faire entre le haut du village et le bourg. Aux abords du stade, il faut être attentif à ne pas shooter dans des bouteilles de bière et autres emballages.... Quand le chemin devient plus propre de ces détritiques humains, c'est avec les déjections canines qu'il faut compter : et là, vigilance absolue !!!!



Enfin un peu plus loin, c'est avec la sécurité qu'il faut jouer, puisque là, il faut éviter les voitures sur les trottoirs au risque de se retrouver sur la route à slalomer entre des véhicules roulants...

Mais ce sport n'existe pas, alors inutile de s'entraîner : aux parkings les voitures, à la déchetterie les ordures et aux jardins les toutous.... Et rendez-nous nos trottoirs !!!



Adresse unique pour le courrier (feuille de soin, demande de renseignement,...)
CPAM du Nord-Finistère - rue de Savoie
29282 BREST Cedex.

Point d'accueil

Agence de Landerneau
1 rue du Docteur Pouliquen ouvert de 8h à 17h du lundi au vendredi (de 8h30 à 12h30 pendant les vacances scolaires).

CONFERENCE DES LUNDIS DE LA SANTE

Lundi 23 février de 18h30 à 20h
Sur le thème de l'acupuncture



à la Fac de Droit, d'économie et de Gestion
12 rue de Kergoat à Brest
Amphi 500 et 600. Entrée libre.

CENTRE DE LOISIRS DE LOPERHET

Enfants de 3 à 12 ans
Tél : 02 98 07 34 15



Ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires de
7h30 à 19h.

ENQUETE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SECURITE

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) réalise jusqu'au 31 mars une enquête sur le thème du cadre de vie et de sécurité.

La première partie de cette enquête porte sur la qualité de l'environnement de l'habitat, la seconde aborde les problèmes d'insécurité auxquels les personnes ont pu être confrontées au cours des deux dernières années : cambriolage, vandalisme, vol agression, etc.,...

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

LES FORCES ARMEES RECRUTENT

Recrutement de 17 ans et demi à 29 ans.

Pour plus de renseignements, contactez le 02 98 22 16 23 ou la Maison des Services à Landerneau (le 1^{er} mercredi du mois de 14h à 16h30) au 02 98 21 37 67.

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Permanences téléphoniques au
02.98.25.87.26

Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h

Accueil sur rendez-vous :

Du lundi au jeudi l'après-midi.

Izabel SOULARD

3 route de la gare, Daoulas.





DECLARATIONS PREALABLES DEPOSEES EN 2008

DEMANDEUR	NATURE DES TRAVAUX
M. MOITEL Philippe	Mur de clôture 11 Park Nevez
M. DANTEC Jean-Paul	Abri de voiture en bois 110 route de Kerdaoulas
M. MILIN Jean-Hervé	2 boxes pour chevaux Moulin de Kerdaoulas
M. COHAT Daniel	Construction mur + garage 120 rue de la Fontaine
M. KRUPP Jean-Bernard	Clôture palissade 44 rés. Rurale
M. GUILLOU Jean-Marcel	Changement fenêtres 390 Kerhuel
M. DIVERRES Bruno	Création de 2 lots Rue de Pen an Dorguen
M. CORBE Thierry	Abri de jardin 60 rés. la Croix
M. VASSEUR Christophe	Changement d'ouverture 80 route de Kerdostin
Mme DIVERRES Michèle	Pose escalier extérieur + isolation extérieure Kersulec
M. COSTIOU Gwenaël	Véranda 20 rue Traverse
M. MOAL David	Clôture en bois 8 Park Nevez
Mlle DANTEC Audrey	Changement d'ouverture 2 Camblan
M. LEON Michel	Abri de jardin 360 route du Stum
M. DUVAL Florian	Nivellement de terrain et création de talus Route de Kerhuel
M. MORIO Yann	Création d'une fenêtre 7 allée Sainte Ursule
M. SAINT JALMES Christophe	Abri de jardin 6 Park Nevez
M. VAN LANCKER Eddy	Modification ouverture 145 route du Four à Chaux
M. LECARDONNEL Thomas	Modification ouverture + clôture 20 route de Daoulas

DEMANDEUR	NATURE DES TRAVAUX
Mme LE GALL Emmanuelle	Création d'un lot 45 allée de Bellevue
Mme LE GALL Yvonne	Création de 2 lots 195 route d'Irvillac
M. DONVAL Benoît	Abri de jardin 10 Park Nevez
M. LE BORGNE Pascal	Bardage + conduit cheminée 135 rue de la Fontaine
M. et Mme ABIVEN Luc et Véronique	Abri bois 70 allée des Peupliers
M. DONVAL Benoît Et M. MOITEL Philippe	Grillage en mitoyenneté 10 et 11 Park Nevez
Mme LE NAOUR Véronique	Décapage et ravalement de 2 pignons 150 place de la Mairie
M. YAN Fabrice	Dalle Béton + abri bois 2 allée de Pen ar Valy
Mme CRENN Valérie	Abri à bois 10 allée des Noisetiers
M. DILASSER Jacques	Suppression d'une haie et création d'un mur 95 route d'Irvillac
M. GUERMEUR Alain	Couverture véranda + changement fenêtre 8 rés. Rurale
Mme FLOCH Marie-Françoise	Création vélux sur garage 4 rés. Rurale
M. POSTEC Jean-Marc	Carport + portail 3 Park Kerdostin
M. CHAGNY Mickaël	Terrasse Kerguelen
M. CORRE Thierry	Création de 2 lots 14 allée de Pen ar Valy
Mme MOREAU Virginie	Création d'un étage 45 allée de Bellevue
Mme KERZAON Katia	Ravalement 20 allée de Pen ar Valy
M. DEBANT Frédéric	Bardage partiel 4 Park Foen

PERMIS DE CONSTRUIRE DEPOSES EN 2008

DEMANDEURS	NATURE DES TRAVAUX	
RIVOAL Nicolas et Cathy	Extension d'habitation au Quinquis	
Mme PENNORS Annick	Construction nouvelle à l'allée de Bellevue	
LARREUR Jacques et Nathalie	Garage au 80 allée Roland Doré	
M. et Mme GOURMELON	Extension d'habitation au 65 route de Créac'h Balbé	
LE HIR Jacques et Sophie	Extension d'habitation au 5 rue de Pen ar Valy	
Mme CALVEZ et M. FLOCH	Extension d'habitation au 30 route de Kerdaoulas	
M. et Mme QUIRICI	Garage et buanderie au 335 rue Kastel Dou	
SCI Club de Bretagne Golf - M. BYRNE	Village vacances de 60 maisons - Parc de Lann Rohou	
M. et Mme CORRE	Remplacement véranda à La Croix du Quinquis	
BELIVIER Lionel et Valérie	Construction nouvelle, Rue de Pen an Dorguen	
M. et Mme SWIRYDA	Garage terrasse au 24 rés. Rurale	
M. et Mme WENTZEL	Construction nouvelle au 3 la Vallée du Steir	
M. COCHARD Yvon	Construction nouvelle au 14-A rue de Pen ar Valy	
M. LE LANN Fabien	Construction nouvelle au 4 la Vallée du Steir	
M. et Mme CHOQUER et Mme BONNET	Construction nouvelle au 14-C rue de Pen ar Valy	
M. CADIOU Jérôme	Construction nouvelle, Route d'Irvillac	

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

Communiqué de la Mairie

Animation Jeunesse

La municipalité et la Commission Jeunesse poursuivent leur réflexion sur la mise en place d'une animation jeunesse pour les 10-17 ans. A ce stade, et pour éviter toute précipitation dans un choix, il a été décidé de ne pas proposer d'activités durant les vacances de février.

Incident à l'Ecole

La municipalité tient à féliciter le personnel communal et les enseignants pour leur sang-froid et leur disponibilité lors du léger incident survenu mardi 6 janvier à l'école. Des légers malaises ont été constatés sur deux employés, sûrement dus à l'aspiration par la ventilation externe à l'intérieur du réfectoire des vapeurs de gaz d'échappement du camion livrant le gaz. En effet le froid a pour conséquence de maintenir au sol les gaz, les laissant stagner à hauteur de la ventilation.

Carnaval Intercommunal

L'office de Tourisme de la Communauté de Communes veut faire revivre le Grand Carnaval à Landerneau le dernier week-end de septembre. Chaque commune du secteur est sollicitée pour la construction d'un char et participation au défilé. Le Comité d'Animation a accepté de prendre en charge la réalisation du projet pour notre commune. D'autres associations sont désireuses de les aider. Une réunion d'information aura lieu dans les prochaines semaines afin de définir le thème, la marche à suivre en vue de la réalisation finale. Cependant toute personne désireuse de participer de quelque manière que ce soit, peut se faire connaître auprès de la Mairie (Julien POUPON) ou du Président du Comité d'Animation (Maurice THOMAS).



PROFESSIONNELS

Professions de santé

Médecin : DOUDARD LEON : 02.98.25.02.37, 40 rue de la Forge

Infirmiers : CABINET INFIRMIER : 02.98.25.07.21, 20 rue de la Fontaine

Kinésithérapeute : LEMIEGRE PERROT GWENAELE : 02.98.25.06.55, 16 allée Sainte Ursule



Artisans commerçants

Arboriste-grimpeur-Elagueur : BRETON Pascal : 02.98.25.04.14, Kersulec

Electricité : CADIOU Joseph: 02.98.25.03.97, 225, résidence de Kerdostin

Electricien : LE MOAN Claude : 02.98.25.07.53, 06.07.22.63.94, 140 impasse des chênes

Motorisations - volets - fenêtres - portes et portails... : FETIS : 02 98 25 07 14.

Menuiserie-Charpente : LE MENN Mickaël : 02.98.25.00.78, 40 allée des Noisetiers

Menuiserie-Charpente : L'HOSTIS Serge : 02.98.25.02.40, Kerdaoulas

Menuiserie - Ebénisterie - Abri de jardin : MIRY Lionel : 06 61 89 14 14, 445 Kerhuel

DANTEC Construction : AUDOUARD Erwan : 02.98.25.03.37 ZAD Bellevue

Plombier/chauffage sanitaire : BIHAN Hervé : 02.98.25.04.60, 185 route d'Irvillac

Petite maçonnerie, rénovation, carrelage,... : M. BRIGANTI : 02 98 02 28 66

Restauration du patrimoine -Maçonnerie : LE SIGNOR Pierre : 02 98 25 02 27, Guern ar C'Hoadic

Peinture Décoration : MERCIER Gilbert : 02.98.25.03.22, 25 Pen An Dorguen

Bar, Pub, Jeux, Superette : LA TETE DE L'ART-PRES D'ICI : 02.98.25.01.98, 10 rte de Landerneau

Bar Alimentation : P'TIT BOUCHON : 02.98.25.00.00, 5, Place de l'église

Transporteur : CORRE André : 02.98.25.02.57, Runaher

Transporteur : PELE Patrick : 02.98.25.04.12, ZA de Bellevue

Garage : DANTEC Gilbert : 02.98.25.03.99, 165, Rte de Landerneau

Taxi (transport médical assis, enfants) : KERNEIS Véronique : 06 99 44 56 66, Bourg.

Golf : GOLF DE LANN ROHOU : 02.98.85.16.17, Lann Rohou

Coiffure : FLORENCE COIFFURE : 02.98.25.01.39, 190 place de la mairie

Coiffeuse à domicile : ALEX COIFFURE: 06 86 97 47 80.

EOG Production : KERDONCUFF Alain : 02 98 250 375, Penhep

Bricolage, jardinage, entretien de la maison,... : La Chenille Multiservice - 15 place de l'Eglise
Tél : 02 98 25 01 20 ou 06 85 67 17 90

Vente de pizzas: (mercredi de 17h à 20h30) place de la Mairie commandes au :06 99 24 32 62

PHARMACIES DE GARDE

Il faut désormais appeler le 3237 pour connaître les pharmacies de garde.
URGENCE MEDECIN - COMPOSEZ LE 15





INFORMATIONS SOCIALES



**Maison des Services Publics
LANDERNEAU
59 rue de Brest**

ANPE : 02.98.21.57.55

ASSEDIC : borne

**Centre d'Information et
d'Orientation (CIO)** :
02.98.85.23.00

PLIE : 02.98.21.67.93

**PORTAGE A DOMICILE
SIVURIC**

6 rue Jacques Dubois à Daoulas
Tél : 02 98 25 80 00
Fax : 02 98 25 89 61
Courriel : sivuric@wanadoo.fr

Pour toutes personnes : âgées ;
handicapées ou convalescentes ;
souffrant de fatigue physique ou de
retour à domicile après hospitalisation.

**Pour tous renseignements
administratifs, vous pouvez
vous connecter sur le site
internet :**

service-public.fr

**Ou par téléphone « Allo service
public » au 39 39. (service payant)
Du lundi au vendredi de 8 h à
19 h et le samedi de 9 h à
14h.**

ASSISTANTE SOCIALE

Prendre rendez-vous au Centre Départemental d'Action Sociale de Landerneau (CDAS) - 5 rue docteur Pouliquen - 02 98 85 35 33.

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Permanence de puéricultrice, sans rendez-vous, le mardi matin de 9h à 11h (salle Kerneis - à l'étage - à Daoulas) ou sur rendez-vous.
Tél. CDAS de Landerneau (voir ci-dessus).

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

59 rue de Brest à Landerneau
Mardi et jeudi de 9h30 à 12 et de 13h30 à 16h30. www.brest.caf.fr
0 820 25 29 10 (0,118€/min)

**MEDIATEUR DE LA
REPUBLIQUE**

Sous-préfecture de Brest, 3 rue
Parmentier - 02.98.00.97.71
Mercredi matin sur rendez-vous.

Au PIMM'S, quartier de
Pontanézen, 6 rue Sisley à Brest-
02.98.41.00.66
Jeudi matin sur rendez-vous.

**Etablissement d'Hébergement
pour Personnes Âgées
Dépendantes (EHPAD)**

4 rue Jacques Dubois à Daoulas
02.98.25.94.00

ADMR DIRINON et sa région

(aides à domicile en milieu rural)
11 Croix de Mission à Dirinon.
Accueil téléphonique au
02 98 85 38 04

Du lundi au mercredi : de 14 h à 17 h
Le jeudi et vendredi : de 9 h à 12 h.

Recherche personne aimant le contact
pour intervention en aide à domicile.

CELLULE RMI

Direction de l'insertion, du
logement et de l'action sociale
Cité administrative Ty Nay
29196 QUIMPER cedex
02.98.76.20.20

PERMANENCES accès libre à la MAISON POUR TOUS / CENTRE SOCIAL de Landerneau
Ouverture tous les jours de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h (17h le samedi)
Place François Mitterrand (face à la gare) - 02 98 21 53 94

FNATH

(Fédération Nationale des Accidentés
du Travail et des Handicapés)
Le mercredi de 9h30 11h30.

CLCV

(union locale de la Consommation, du
Logement et du Cadre de Vie)
Défense du consommateur
Tous les samedis (sauf vacances
scolaires) de 10h à 11h.
landerneau@clvc.org

CIDF

(Centre d'Information du
Droit des Femmes)
Dernier jeudi du mois de 9h
à 12h.

ESSOR

(écoute solidarité soutien
orientation et rencontre)
Tous les samedis de 9h à 11h.

ALCOOL ASSISTANCE

(pour l'entourage)
1er vendredi du mois de 9h à 11h.

UNAFAM

(Union Nationale des Familles et
Amis des Malades Psychiques)
2^{ème} jeudi du mois de 14 h à 17 h
sur rendez-vous.
Prendre rendez-vous au siège à
Brest : 02.98.43.95.04

VIE ASSOCIATIVE

Les associations et leurs présidents

- **AMIS DE TREVARN ET DU PATRIMOINE**
M. RICHARD Jean Luc ☎ 02.98.25.01.71
- **ANCHES ET CORDES**
Contact: M. Jacques BEAUCHAMP ☎ 02.98.25.02.42
- **ANCIENS COMBATTANTS**
M. PREDOUR François ☎ 02.98.25.03.57
- **ANIMATION ECOLE**
Mme GUILLERM Céline ☎ 06.99.88.00.95
- **ASSOCIATION DE CHASSE**
M. MOALIC Ernest ☎ 02.98.25.86.60
- **ASSOCIATION SPORTIVE DE LA MIGNONNE**
M. Le BERRE Rémi ☎ 02.98.25.01.12
- **ASSOCIATION SPORTS MECANIKES DU FINISTERE**
M. Lionel LAMENDOUR ☎ 02.98.25.04.17
- **ASSO D'CHEZ NOUS (résidence rurale, Park Nevez, allée des Peupliers)**
M. Olivier JEGOU ☎ 02.98.25.00.87
- **CAVALIERS DU PLATEAU**
M. GUILPIN Pascal ☎ 02.98.25.12.74
- **CLUB DES ANCIENS**
Mme ALPAERTS Louise ☎ 02.98.25.81.05
- **CLUB DE DESSIN**
Mme THOMAS Odile ☎ 02.98.25.02.22
- **CLUB FEMININ**
Mme COLIN Jeannine ☎ 02.98.25.07.51
- **COMITE D'ANIMATION**
M. THOMAS Maurice ☎ 02.98.25.02.22
- **FLEUR DU MEKONG**
Mme Katia KERZAON ☎ 02.98.25.03.85
- **LANNUR'DANSE**
Mme Anne-Marie DANTEC ☎ 02.98.25.03.04
- **LIVRE ECHANGE (bibliothèque)**
Mme LE BERRE Eliane ☎ 02.98.25.01.12
- **NATURVAN (course à pied, vélo,...)**
Mme Karine MORVAN ☎ 06.74.20.96.13
- **P'TIT CINE**
Mme Anne-Marie GOURMELON ☎ 02.98.25.01.61
- **SCRAP A LANN URVAN**
Mme Nathalie ABIVEN ☎ 02.98.25.04.55
- **THEATRE**
Mme MOAL Amélie ☎ 02.98.25.02.09
- **SOLIDARITE ENFANTS DU MONDE**
Mme Virginie DANTEC ☎ 02.98.81.74.42
- **SUPPORTERS DE LA MIGNONNE**
Mme JEZEQUEL ☎ 02.98.09.25.83
- **TENNIS DE TABLE**
M. SIMON René ☎ 02.98.25.00.26
- **TREVIAN AUTO SPORT**
M. BOUSSARD Jean-Marc ☎ 02.98.25.02.64

CALENDRIER MANIFESTATIONS 2009

MOIS	JOUR	ASSOCIATION	MANIFESTATION
FEVRIER	vendredi 27	Ecole	Théâtre
MARS	samedi 7	Solidarité enfants du monde	Crêpes
	samedi 21	ESM (foot)	Repas financement voyage en Espagne
AVRIL	samedi 4	Paroisse	Repas
	dimanche 26	Comité animation	Vide grenier
	dimanche 19	Patrimoine	randonnée
MAI	jeudi 21	Patrimoine	pardon
JUIN	vendredi 12	Théâtre	représentations
SEPTEMBRE	samedi 5	Comité animation	jeux interquartiers
DECEMBRE	samedi 5	Animation école	repas
	samedi 19	Comité animation	Père Noël

ANNUAIRE : activités sociales, éducatives et associatives

Dans le cadre du contrat enfance-jeunesse, le pays de Daoulas souhaite réaliser une plaquette d'information sur les activités sociales, éducatives et associatives proposées sur son territoire. Pour créer cet annuaire, nous avons besoin de recueillir les informations relatives à ces activités. Si vous êtes président(e) d'une association et voulez être intégré dans ce projet, veuillez nous contacter au plus vite. Merci

Cathy Labat, conseillère déléguée à Irvillac - cathy.labat@wanadoo.fr - 02 98 25 83 56
Joël Anglars, conseiller délégué à Daoulas - joel.anglars@wanadoo.fr - 02 98 25 80 19
Laure Trébaul, directrice CLSH à Loperhet - espacejeunes@loperhet.fr - 02 98 07 07 07



KIG HA FARZ DE L'ADMR DIMANCHE 22 FEVRIER

A partir de 12h

Salle polyvalente - Dirinon

Adultes : 11 € boisson comprise,
De 6 à 12 ans : 5 € - Moins de 6 ans : GRATUIT
Inscription pour le 19 février
Odile THOMAS : 02 98 25 02 22
Liliane LE BORGNE : 02 98 25 06 16.



Le Comité de Daoulas du Secours Populaire Français organise un grand déstockage de ses vêtements

**Jeudi 5 de 14h à 16h, vendredi 6
et le samedi 7 février de 9h30 à 17h**

Vous trouverez des vêtements homme, femme, enfant ; des livres, de la vaisselle, des objets de puériculture contre une participation modique à la solidarité (ex : 1 vêtement 1 €, livres 0,10 € ...)

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS COMITE DE DAOULAS
3 bis route de la gare Daoulas Tel/fax 02 98 25 92 20

Vente de Roses Samedi 14 février

De 9h à 12h

À St Urbain place de la mairie

Organisée par le Centre de loisirs Intercommunal
du Pays de Daoulas et l'Espace Jeunes.



ART FLORAL DE TREFLEVEZ



Dans une bonne ambiance, le 3^{ème} mardi de chaque mois, les adhérentes de l'Art Floral se retrouvent dans le cadre de la nouvelle salle municipale. Ensemble, par un cours commun et un suivi individualisé, nous apprenons à confectionner de belles compositions de saisons, qui égayent nos maisons.

Pour tous renseignements, contactez l'animatrice :
L. DIVERRES au Tel : 02 98 90 71 74

HALTE GARDERIE DE DIRINON
Accueil des enfants de 3 mois à 6 ans.
Tél : 02 98 07 14 06

Ouvert :

- Du lundi au vendredi de 8h à 18h30
- Le mercredi de 8h à 18h

12 rue de Kéréol à Dirinon



BIBLIOTHÈQUE
Livre échange
A l'arrière de la Mairie

HEURE DU CONTE
Pour les enfants
de 4 à 8 ans
de 10h30 à 11h30
le mercredi 4 février

Mardi de 16h30 à 18h ;
Mercredi
de 11h30 à 12h30 ;
Jeudi de 20h à 21h ;
Samedi de 10h30 à 12h.

COCHON GRILLÉ DU 5 DÉCEMBRE 2008

Le samedi 5 décembre à la salle Ty Kreis-Ker, l'animation école organisait son 3^{ème} cochon grillé consécutif. Si le nombre de convives était moindre cette année, l'ambiance chaleureuse était bien présente.

C'est grâce à ces différentes manifestations organisées par l'association que les enfants participent à diverses sorties. L'organisation de ces festivités demande beaucoup de temps. Afin que l'association ne s'essouffle pas, vous pouvez rejoindre les membres de l'équipe en place. La prochaine grande manifestation sera les Enf'olympiades. Si vous voulez apporter votre aide, faites vous connaître auprès de la présidente de l'association, Céline Guillerm au 06 99 88 00 95 ou de la vice-présidente, Myriam Gallet (mymy.gallet@laposte.net). Si vous souhaitez recevoir par e-mail, les comptes-rendus des réunions de l'association ainsi que l'ordre du jour des réunions, contactez-nous, nous vous ajouterons à la liste de diffusion de l'animation école.



ETAT CIVIL 2008

Date	Prénom	Nom	Sexe	Adresse
13 janvier	Florian	KERGOAT	M	70 impasse des Châtaigniers
31 janvier	Mathis	LE FAILLER	M	4 allée de Pen ar Valy
7 février	Ethan	LE GUEVEL	M	85 allée Roland Doré
10 février	Madie	MORÉ	F	7 Park Nevez
18 février	Gaël	MOIRE	M	6 résidence Rurale
25 février	Louka	GESTIN	M	21 résidence Rurale
28 février	Lisa-Marie	MESGUEN	F	9 résidence Ty Groas
31 mars	Eloïse	SAULDAY	F	65 allée Roland Doré
12 avril	Axel	MARTIN	M	245 route de Kerdostin
17 avril	Tanguy	CANN	M	8 Park Foen
3 mai	Melen	LE BACCON	M	4 résidence Ty Groas
18 mai	Axel	LALOUETTE	M	34 résidence Rurale
3 juin	Margaux	LAMOUR	F	637 route de Kerdostin
4 juin	Lounès	SENE	M	2 Park Foen
10 juin	Kiara	DÉBANT	F	4 Park Foen
29 août	Nathan	CAROFF	M	35 allée des Noisetiers
2 septembre	Abygaëlle	VILAIN	F	230 route de Créac'h Balbé
14 septembre	Wesley	ELIEZER-VANEROT	M	2 Camblan
18 septembre	Jody	PEROUAS	F	3 Camblan
26 septembre	Elliot	SAINT JALMES	M	6 Park Nevez
26 septembre	Maxime	PLOUHINEC	M	5 résidence des Primevères
1er octobre	Marine	COLIN	F	12 Park Nevez
6 octobre	Noé	JOUANY	M	Kersimon
7 novembre	Anaïs	PEGA	F	1 Park Foen
16 décembre	Yohann	GLOAGUEN	M	5 résidence Ty Groas

Naissances

**17 garçons
9 filles**



Mariages

Date	Nom et Prénom de l'époux	Nom et Prénom de l'épouse
3 mai	MORIO Yann	CASTEL Nathalie
3 mai	BARBERO Daniel	HOYOS FRANCO Estela
14 juin	CALVEZ Roland	LE BOHEC Estelle
5 juillet	LE HIR Jacques	DONVAL Sophie
13 juillet	CHRIST Olivier	LAM Hien
16 août	PORHIEL Xavier	DANTEC Virginie



*La mairie est ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 (mardi 18h30) .
ainsi que le samedi matin de 8h45 à 12h15*

JANVIER-FEVRIER 2009

Décès

Date	Nom	Prénom	Lieu du Décès
6 janvier	LE BRETON épouse QUÉRÉ	Agnès	Landerneau
17 février	LE LANN	Célestin	Landerneau
13 mars	DANIÉLOU	Jean	Landerneau
22 mars	LE BORGNE	François	Landerneau
31 mars	ROLLAND	François	Landerneau
30 avril	SCAO	Jeanne	Landivisiau
1er mai	THOMAS	Jocelyn	Lannilis
9 avril	JEZEQUEL épouse LE GOFF	Anne	Landerneau
20 juillet	LE CAM	Jean	Saint-Urbain
17 octobre	BARON	Marguerite	Brest



Le Père Noël à Saint-Urbain

Après avoir fait la joie des écoliers et mis des étincelles dans leurs yeux, le Père Noël a fait le tour des quartiers de St Urbain (en calèche) distribuant bonbons et ultimes conseils avant sa tournée.

Les enfants se sont ensuite retrouvés à l'école pour partager un goûter et bénéficier de la calèche.

*Merci au comité d'animation
d'avoir invité le Père Noël
et distribué du bonheur aux enfants.*



La

SOIRÉE CABARET

des CM1 - CM2
de Saint-Urbain

**Vendredi
27 Février 2009**

à 20 h 30
Salle Ty Kreisker

Entrée
3 €

Au profit du voyage en Angleterre

Gratuit pour les moins de 12 ans

Les Enfants racontent : NOTRE SORTIE AU CINEMA

Vendredi 28 novembre, nous sommes allés au cinéma de Landerneau voir le film « le Cirque » de Charlie Chaplin. C'est un film ancien, en noir et blanc, et muet (on n'entend pas les dialogues entre les personnages). Ils s'expriment beaucoup avec des gestes, des grimaces. Des écriteaux apparaissent sur l'écran au cours du film avec des messages écrits qui aident à comprendre l'histoire. La musique que l'on entend tout au long du film aide aussi à comprendre l'histoire.

DANS LE FILM NOUS AVONS AIMÉ

- la poursuite du vagabond par la police,
- La séquence où Charlie Chaplin avale le comprimé du cheval,
- La séquence avec la table du magicien,
- La séquence où Charlie Chaplin mange la tartine du bébé,
- Le mariage de l'écuyère avec le funambule,
- Le moment où Charlie Chaplin imite un automate à la fête foraine,


Nous avons trouvé le film drôle même si la fin est plutôt triste. En effet l'écuyère épouse le funambule, le cirque quitte la ville. Nous voyons Charlot s'éloigner peut-être vers de nouvelles aventures.


HISTORIQUE

Il y a un siècle.... 1909 à Saint-Urbain

La séance ordinaire du 14 février 1909 s'ouvre par le maire de l'époque Monsieur DIVERRES, par la soumission au conseil municipal « *des jeunes gens appelés cette année sous les drapeaux et qui demandent à être classés parmi les soutiens de famille, afin d'émettre, conformément à l'article 22 de la Loi du 21 mars 1905, son avis sur les demandes* »

Considérant que le nommé H. Pierre est « *digne d'intérêt sous tous les rapports, étant l'aîné des enfants d'une famille dépourvue de toutes ressources, qu'il est en ce moment par son travail le seul à pouvoir dédommager son oncle de tous les frais et entretiens subis par lui depuis le décès de son père, donne un avis très favorable à la demande.* » Il en est de même pour deux jeunes hommes de la commune.

Les délibérations au début du siècle dernier portaient beaucoup sur des affaires sociales, de ce qu'on appelle aujourd'hui le CCAS. On y trouve des aides refusées à une famille qui veut interner dans « *un hospice* » leur fille pour cause « *d'aliénation mentale* ». Le conseil estime que la « *situation de fortune de la famille qui sans être à l'aise n'est cependant pas indigente* ». Le conseil offre des allocations aux jeunes soutiens de famille. 

En 1909, le conseil municipal se lance dans la construction de chemins ruraux et notamment du « *chemin rural n°1 Kerzulec* » et demande une aide « *de secours au département* ». Il vote à partir de 1910 une « *imposition annuelle de 5 centimes* » aidant « *tant à l'entretien qu'à la construction de son réseau rural* ». Pour argumenter sa demande, la commune, est-il écrit, a voté les sacrifices suivants : 810 francs et argumente sur le fait de l'« *énorme sacrifice de la part d'une commune modeste* » et considère aussi « *en outre que la présence du Champ de Tir de Lann Rohou oblige plusieurs fois par semaine les habitants du voisinage à passer par le chemin en question au moment des tirs* » 

Le 11 juillet 1909, après un avis défavorable de l'Etat à propos des subventions accordées à la création des chemins ruraux, le conseil délibère suite « *aux conclusions du commissaire enquêteur délégué par le Préfet sur l'utilité publique du projet de constitution d'un réseau rural* » Il est dit « *que le chemin n°2, c'est-à-dire celui de Croas-Ar-Marhic au Stanmeyet dessert non seulement la ferme de camblan Stifel, mais aussi cinq fermes des trois villages de Camblan qui n'ont aucune autre route de communication et exploitent avec la première une superficie de 160 hectares par des chemins impraticables.* » De plus une demande pour le chemin de Ty Névez Trévarn à Penbran est faite. Dans les deux cas « *les habitants de ces villages proposeraient de contribuer largement à la confection et à l'entretien de leur route* »

La séance du 15 août 1909, le conseil vote l'autorisation « *nécessaire pour traiter de gré à gré au mieux des intérêts de la commune pour l'achat de tuyaux en grès jusqu'à concurrence de 6 000 francs maximum* » « *pour la canalisation d'eau destinée au lavoir municipal* »

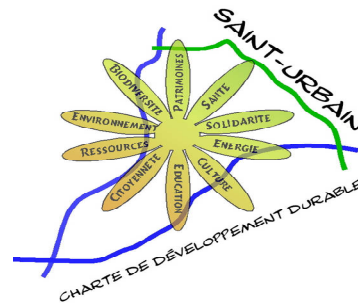
La séance du 7 novembre 1909 prend acte de la « *lettre de monsieur le Sous Préfet du 28 octobre invitant monsieur le Maire à placer les services de la mairie dans un local séparé de la maison d'école.* » Le Maire demande de garder cette situation pour cause de « *difficulté de trouver un autre local* »

Julien POUPON

Annonces



- **Assistante maternelle** agréée ayant 2 places de disponible cherche bébé à garder et enfant à partir de 3 ans (périscolaire) 4jours/semaine. Diverres Frédérique - 26 route de Hanvec à Irvillac. Tél : 02 98 25 91 60 (HR)
- Recherchons jeunes motivés pour **plantation d'échalotes**, l'après-midi pendant les vacances de février de 13h à 18h. SCEA Denniel à Irvillac. Tél : 02 98 25 83 59 - 06 30 66 34 07 - bertrand.denniel@orange.fr
- Exploitation agricole recherche jeunes (15 ans minimum) pour **plantation d'échalotes** pendant les vacances de février 2009. Contact : GAEC Le Goff - Clécunan à Irvillac. gaeclegoff@aliceadsl.fr
Tél : 02 98 25 93 58 ou 06 10 28 10 81.
- Nous **recherchons notre chat**, perdu aux environs de Kerhuel. Il est clair avec quelques taches. Il lui manque une patte arrière. Tél : 02 98 25 04 94.
- **Cherche location** pour personne seule sur Saint-Urbain et ses environs. Tél : 06 35 90 05 85.
- **Recherche bois de chauffage à couper** sur pied, (chêne, châtaignier, hêtre, frêne) tel: 02.98.07.09.56
- **Trouvé** : un casier de pêche.



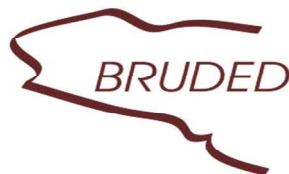
JEUDI 5 FEVRIER 20H30
REUNION PUBLIQUE – SALLE *TY KREIS-KER*

**« UNE CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE POUR
SAINT-URBAIN »**

VENEZ DISCUTER DE CE QUI PEUT ÊTRE FAIT A SAINT-URBAIN
POUR LA PRESERVATION DE NOTRE ENVIRONNEMENT
ET LE BIEN-ÊTRE DE TOUS

Lors de cette réunion, nous vous présenterons les enjeux de cette démarche et la façon dont nous souhaitons travailler avec tous pour fixer les grands objectifs de la commune et mettre en place un plan d'action. A cette occasion, nous vous présenterons également les partenaires avec lesquels nous avons choisi de nous associer dans cette démarche.

*Bretagne Rurale et rUrbaine pour un
Développement Durable*



L'association BRUDED, à laquelle SAINT-URBAIN a adhéré en mai dernier, est un réseau de collectivités bretonnes qui s'engagent dans des réalisations concrètes de développement durable et solidaire : éco-lotissement, éco-construction, agenda 21, AEU, économie d'énergie, production d'énergie... Un réseau de partage d'expériences pour les élus des collectivités qui veulent aller ensemble plus vite, plus loin!



*Agence Locale de l'énergie
du Pays de Brest*

Au cours de cette soirée Saint-Urbain signera son adhésion pour 3 ans à ENER'GENCE. Le but de cette association, qui regroupe une quinzaine de communes du Pays de Brest est de les accompagner dans les démarches d'économie d'énergie. Ainsi leurs conseillers établiront un bilan et un suivi des consommations (électricité, carburants, eau) des bâtiments municipaux et nous proposeront des solutions pour faire des économies d'énergie. Ils pourront également participer à des actions d'informations auprès des Saint Urbannais.

**LE DEVELOPPEMENT DURABLE, C'EST CONCILIER LE BIEN ÊTRE DE CHACUN
ET LA PRESERVATION DE NOTRE ENVIRONNEMENT
C'EST NOTRE AVENIR ET CELUI DE NOS ENFANTS
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS :
VENEZ NOMBREUX.**

Votre avis sur le bulletin municipal

Dans le but d'améliorer le **LANN URVAN**, nous vous demandons de bien vouloir prendre quelques minutes de votre temps pour répondre à ce questionnaire et de le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou à l'école (Mme Poulmarch - petite section de maternelle) avant le 14 février 2009.

Un maximum de réponses nous permettra de nous faire une idée plus complète de vos attentes.

Recevez vous le **LANN URVAN** systématiquement ? oui non ne sait pas

Quand vous recevez le **LANN URVAN**, vous le lisez : en entier partiellement pas du tout

Trouvez vous que le bulletin municipal est plutôt : trop long de bonne taille trop court

Le bulletin est composé de rubriques et de sous rubriques récurrentes.

Nous aimerions savoir si elles vous intéressent (vous lisez...) et si l'information est suffisante ou non.

Rubrique ou sous rubrique	vous lisez...			l'information est...			
	toujours	parfois	jamais	trop longue	suffisante	incomplète	sans intérêt
Extrait du conseil municipal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Informations municipales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vie associative	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vie scolaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etat civil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Petites annonces	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Civisme (nouveau)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Historique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les rubriques sont composées d'articles contenant souvent un texte et des photos ou dessins. Le texte peut être plus ou moins clair, compréhensible (clarté). Par ailleurs, il peut être écrit en caractères trop petits ou peu lisibles (typographie).

Selon vous, la qualité des composants ci-dessous est-elle : très bonne bonne moyenne mauvaise

Textes (clarté)

Textes (typographie)

Photos, dessins, graphiques

Le bulletin a été initialement créé pour rendre compte des délibérations et décisions principales du conseil municipal. D'après vous, l'extrait qui constitue toujours la première rubrique du **LANN URVAN**,

vous informe-t-il : suffisamment moyennement trop peu

Si vous avez des idées d'amélioration du bulletin (autres sujets à traiter, présentation, ...) ou si vous voulez indiquer les sujets qui vous intéressent particulièrement (environnement, sport, vie culturelle, ...), cet espace vous est réservé.

Le bulletin est aussi accessible sur le site Internet de la commune (<http://www.saint-urbain.com>).

Le saviez-vous ? oui non Si oui, le consultez vous sur le site ? oui non

Une copie de ce questionnaire est également disponible sur le site Internet. Vous pouvez l'imprimer et nous la retourner remplie.